

E.S. BOUILLY OMNISPORTS 10320

Section Cyclotourisme "UFOLEP"

Carte contrôle N°:

Nom :

Prénom :

Club :

Départ et Arrivée à Bouilly (Place de la Mairie) le :

Contrôle à ARCÉS. (Km 62)

Le visa de la carte de route se fera par un cachet, délivré par un commerçant, bureau de poste, mairie, etc....

Brevet permanent du : 01/04/.. au 30/09/..

*** ENGAGEMENT : 1€**

*** POUR LES NON-LICENCIÉS + 1€**

*** PAYEMENT DE LA CARTE UNIQUEMENT AU RETOUR POUR HOMOLOGATION.**

RETOUR DES CARTES AU PLUS TARD LE 15 OCTOBRE DE L'ANNEE DU BREVET.

REGLEMENT :

La participation à ce brevet est ouverte à tout cyclo licencié ou non, âgé de 16 ans au moins au jour de l'épreuve, membre ou non d'un club, couvert par une assurance.

L'autorisation parentale est obligatoire pour les moins de 18 ans.

Les cartes de route sont à demander dans 2 endroits à Bouilly :

Salon de coiffure face à la mairie.

Fleuriste "A Marie Lys" (Parking derrière la mairie).

Ou au secrétaire E.S.B.O. club organisateur.

Les clubs pourront avoir des cartes en dépôt tout au long de l'année.

Le respect du circuit et le passage au contrôle sont obligatoires.

L'absence du contrôle entraînera le refus d'homologation du parcours.

RECOMPENSES : EN FIN D'ANNEE LE CLUB AYANT TOTALISE LE PLUS GRAND NOMBRE DE KM, SE VERRA ATTRIBUER UN CHALLENGE. (DEFINITIF SUR 3 ANS CONSECUTIFS OU NON).

LE SECOND CLUB JUSQU'AU 10^{ième} RECEVRONT UNE COUPE.

Les clubs concernés après élaboration du classement seront informés.

LES PARTICIPANTS SONT CONSIDERES COMME ETANT EN EXCURSION PERSONNELLE ET DOIVENT RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE.

PRUDENCE A TOUS. LE PORT DU CASQUE EST RECOMMANDE.

**ENTENTE SPORTIVE BOUILLY OMNISPORTS
SECTION CYCLOTOURISME " UFOLEP "**



" BREVET CYCLOTOURISTE PERMANENT "

139 KM. ALLURE LIBRE.

LA BOUILLY' OTHE

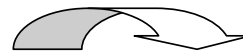
SUPERBE RANDONNEE DE 139 KM EN FORET D' OTHE AUBE - YONNE SUR DES PETITES ROUTES DE CAMPAGNE. AVEC UN CIRCUIT TRES VALLONNE ET DE NOMBREUSES "GRIMPETTES". DENIVELEE:1982 m.

A REALISER EN CYCLOTOURISME SUR LA JOURNEE.... OU ENCORE, CONSEILLEE POUR LA PREPARATION D'UNE CYCLOSPORTIVE.

LA BOUILLY 'OTHE

BOUILLY D 72, direction Sommeval
En haut de la côte, à droite **D 34**
Vauchassis, à gauche D53
Bercenay en Othe, à droite D 23
Chennegy D 23 (B)
À gauche, puis à droite, **direction** Estissac, Puis à gauche
Le valdreux D 15
St Mards en Othe, à droite D 374 (C, B)
Villemoiron en Othe D374
La vove D374
Aix en Othe, à gauche D 31 (C, B) (36 km)
Le Jard D 31
Vaujurettes D 31
Bois le Roi D 31
Berulle, à gauche D 54
Berluviers D 152
Boeurs en Othe, à droite, direction Arces **D 201**
Les Delavoix D 201
La Berthellerie, direction Arces **D 201**
La verrerie D47
ARCES D47 CONTROLE (C, B) (62 km)
A droite, **direction** Sens **D 905,**
Puis à gauche au café, **direction** Joigny **D 84**
Puis à droite à 500m, **direction** Joigny **D 47**
Le Merisier, D47, direction Bussy/Othe
A gauche **D179 La Ramée, à gauche à la sortie D 179**
Paroy en Othe D 179
Bellechaume D 179 (C)
Prunelles D 179, à droite

Carte routière conseillée : Michelin N° 61



Puis à droite **direction D 905**
D 905, à droite (Grande route, Sans panneau indicateur)
Champlost D 905, à gauche
Venisy D 129 A
Direction Chailley D 30
Le Ruet D 30
Chailley D 30 (C, B) (93 km)
À l'entrée à droite, **D112**
Direction Neuvy Sautour puis à gauche à 2 Km
Le Saudurand, à gauche D220
Le Fays, à droite, puis à droite
Sormery, 2^{ieme} route à gauche
Perthes, à gauche à la sortie
Haut Perthes, à gauche C6
La Charbonnière
La Guette, à droite D150, direction St Mards en Othe
Puis à droite à 2 Km, **direction** Nogent en Othe **D22^B**
Le Haut de Nogent D22^B
Nogent en Othe, à gauche,
Direction St Mards en Othe **D22**
La Mivoie D 22, à droite à la sortie
Vaubadon
La belle Fayte, à gauche puis à droite D374
Maraye en Othe D 374 (123 km)
A gauche, **direction** Bouilly **D72**
Les boullins D 72
La Perrière D 23, à droite , puis à gauche à la sortie
Sommeval D72
BOUILLY D72 (139 km)

C = Café

B = Boulangerie